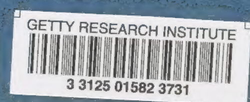
F. M.

SUPPLÉMENT A L'ALBUM CARANDA

UN DERNIER MOT
SUR LE
PORT DES TORQUES PAR LES GAULOISES
1894

SUPPLEMENT ET FIN
DE LA
TABLE
des OBJETS REPRODUITS dans les PLANCHES
1898



SUPPLÉMENT ET FIN

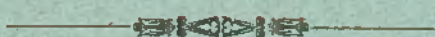
DE LA

TABLE

DES PRINCIPAUX OBJETS REPRODUITS

DANS

L'ALBUM CARANDA



PARIS
LIBRAIRIES-IMPRIMERIES RÉUNIES
7, RUE SAINT-BENOIT, 7
1898

Monsieur et Madame Geoffroy-Chateau
Témoignage d'affection
Frédéric Moreau

SUPPLÉMENT ET FIN

DE LA

TABLE

DES PRINCIPAUX OBJETS REPRODUITS

DANS

L'ALBUM CARANDA

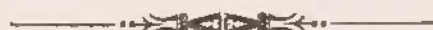
AUX ÉPOQUES

PRÉHISTORIQUE, GAULOISE, ROMAINE ET FRANQUE

PROVENANT

DES NÉCROPOLES EXPLORÉES DANS LE DÉPARTEMENT DE L'AISNE

DE 1886 à 1894 INCLUSIVEMENT



PARIS
LIBRAIRIES-IMPRIMERIES RÉUNIES
7, RUE SAINT-BENOIT, 7
1898



MOULIN DE CARANDA

Canton de FÈRE-EN-TARDENOIS (Aisne)

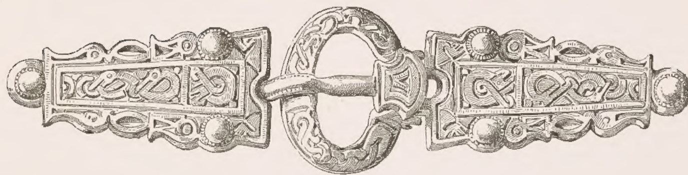
NOTICE

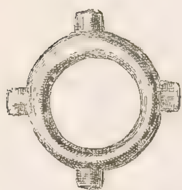
Dès 1886, on s'était trop hâté de faire la table de l'Album, jusques et y compris le fascicule de Nampteuil-sous-Muret ; car depuis, nous avons successivement exploré les nécropoles de : *Villa-d'Ancy*, *Chassemy*, *Cys-la-Commune*, *Saint-Audebert*, *Ciry-Salsogne*, *Parc de Fère-en-Tardenois et Nanteuil-Notre-Dame*, qui ont augmenté considérablement le nombre et l'importance des objets d'antiquité reproduits dans l'Album Caranda.

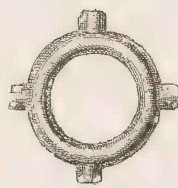
L'urgence se faisait donc sentir de combler cette lacune et d'ajouter un supplément à la Table de l'Album, avant de faire la reliure de l'ouvrage.

FRÉDÉRIC MOREAU

Paris, mai 1898.







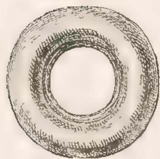
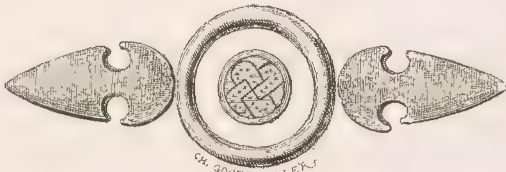
TABLE

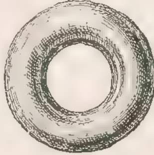





C



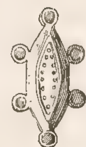











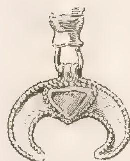
D




E



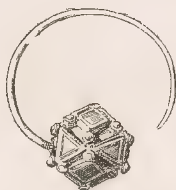

F



G



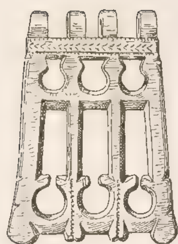




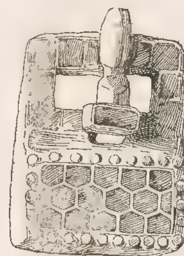
SUITE

DU

Tableau des Planches reproduites dans l'Album Caranda.











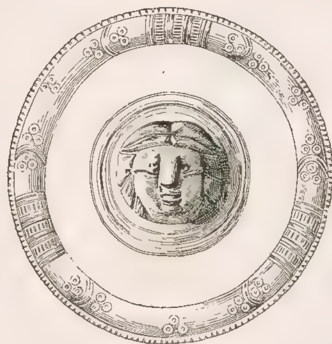
PROVENANCES et NÉCROPOLES	CHIFFRES ADOPTÉS	NOMBRE de PLANCHES
	Report du tableau primitif.	129
Villa-d'Ancy (1886). . . .	de 58 à 68.	11
Villa-d'Ancy (1887)	de 69 à 80.	12
Chassemy (1888).	de 81 à 97. . . .	17
Chassemy (2e année) et Cys-la-Commune	de 98 à 109	12
Saint-Audebert (1890) et Ciry-Salsogne.	de 110, 111, 112, 113, 113 *bis*, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 122.	14
Ciry-Salsogne (2e année) et Parc de Fère-en-Tardenois	de 123 à 138.	16
Ciry-Salsogne (3e année), Parc de Fère-en-Tardenois et Nanteuil-Notre-Dame.	de 139 à 153.	15
Un dernier mot (1894). . .	de 154 à 156.	3
		229

Deux cent vingt-neuf planches, dont quinze doubles.

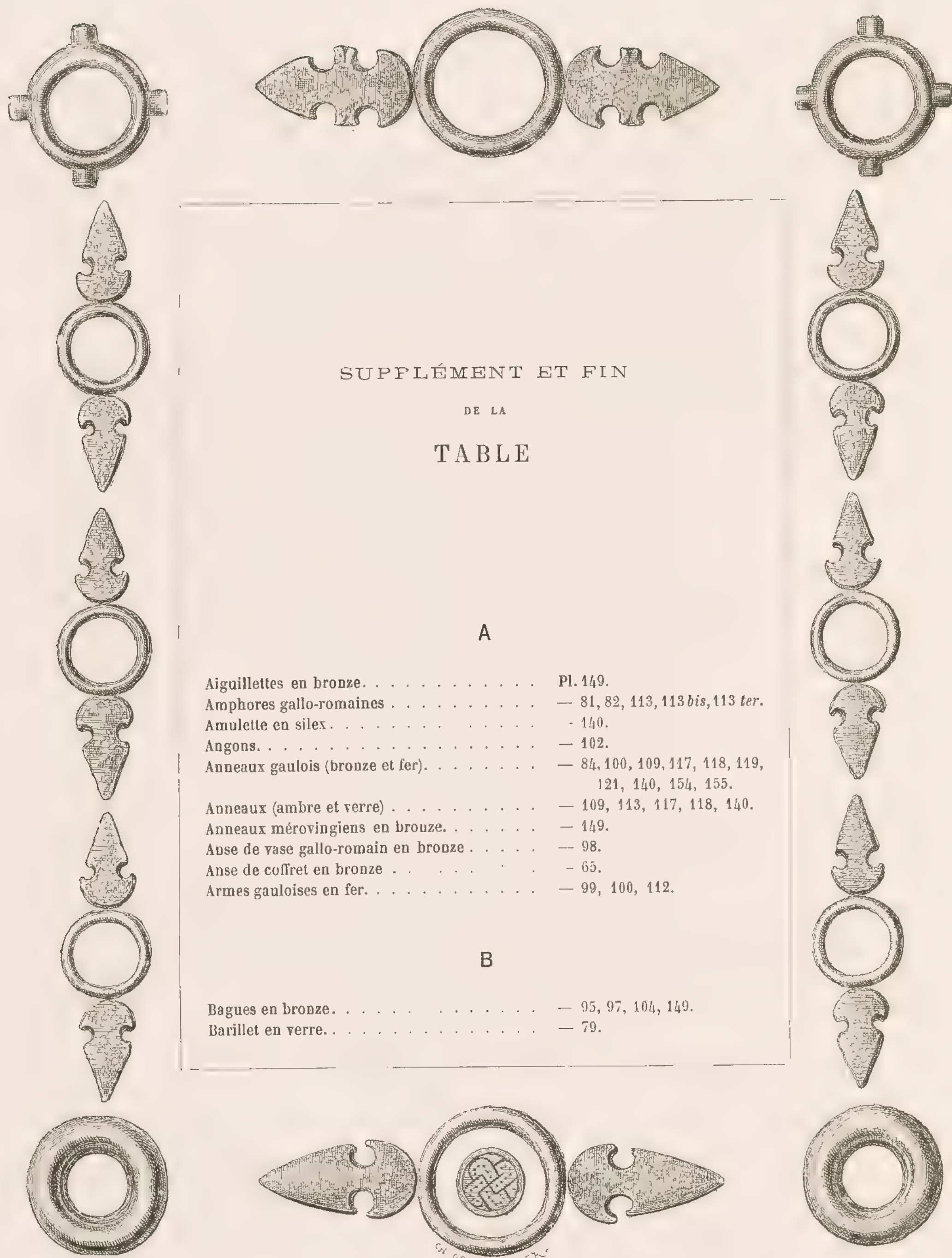












SUPPLÉMENT ET FIN

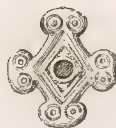
DE LA

TABLE

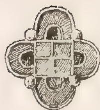
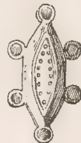
A

B



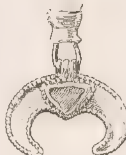

TABLE



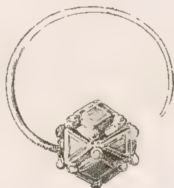


















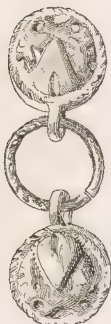
TABLE

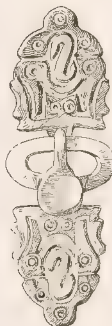
N





O



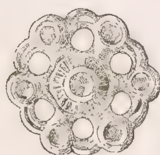


P

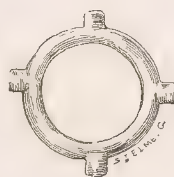






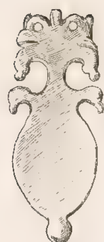














Q

R

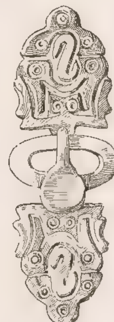




S

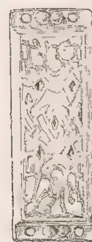






T

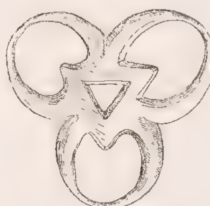


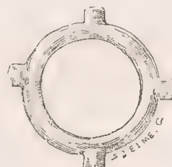


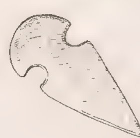
U















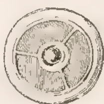




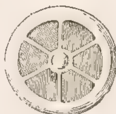


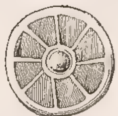
TABLE













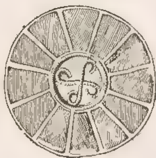
FIN

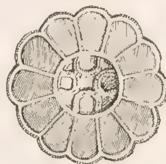
DE

L'ALBUM CARANDA

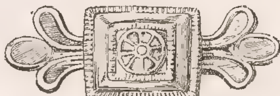




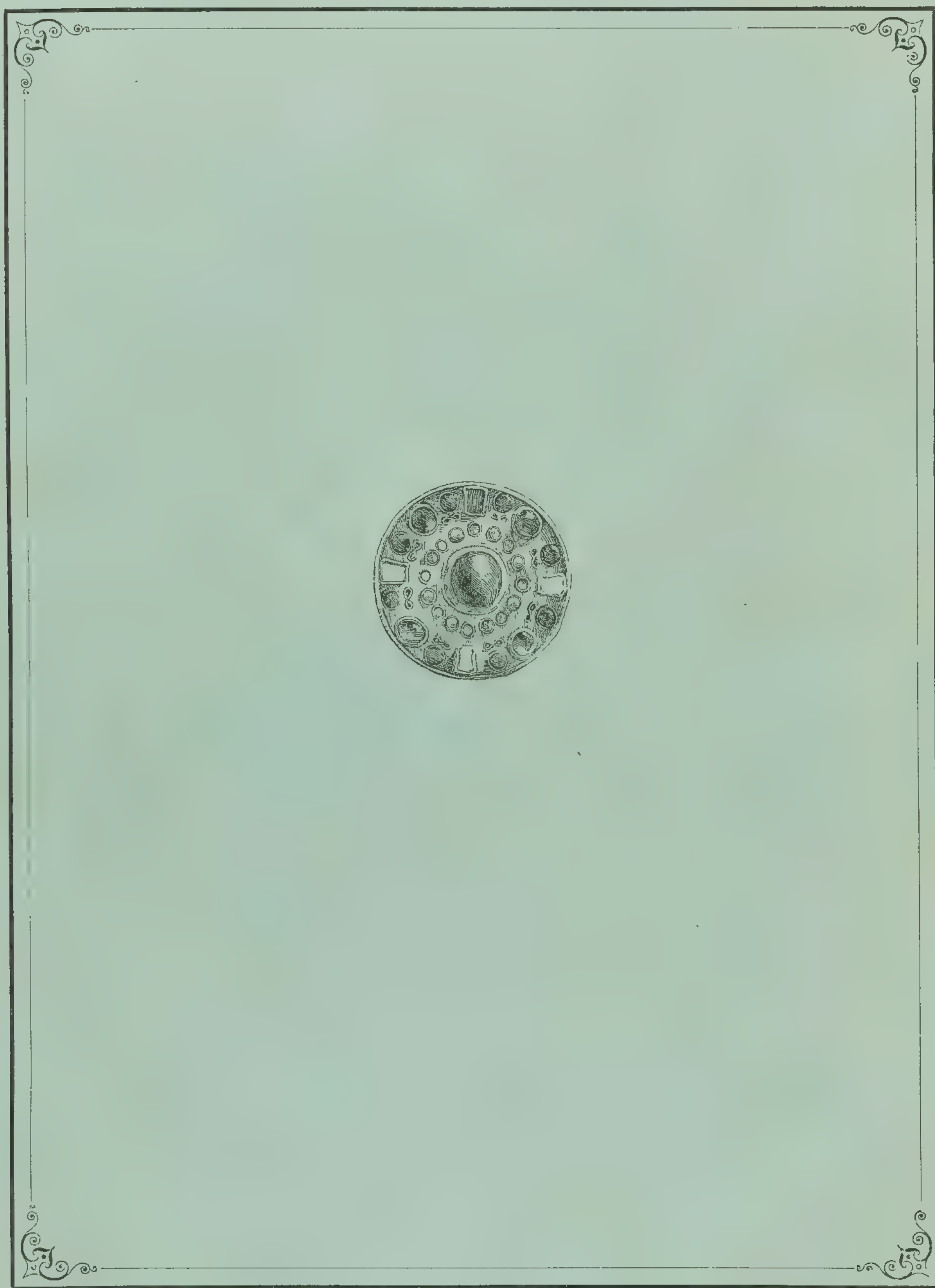












SUPPLÉMENT

A

L'ALBUM CARANDA

UN DERNIER MOT

SUR LE

PORT DES TORQUES PAR LES GAULOISES

DANS LES DEUX DÉPARTEMENTS LIMITROPHES

L'AISNE ET LA MARNE



SAINT-QUENTIN

Imprimerie Typographique et Lithographique Charles Poette, rue Croix-Belle-Porte, 21

1894



A Madame Geoffroy Chateau
sa bien aimée petite fille
Frédéric Moreau

UN DERNIER MOT

SUR LE

PORT DES TORQUES PAR LES GAULOISES

UN DERNIER MOT

SUR LE

PORT DES TORQUES PAR LES GAULOISES

DANS LES DEUX

Départements limitrophes l'AISNE et la MARNE

Au moment de clore notre *Album Caranda*, nous recevions une brochure de M. le baron Ch. Remy qui nous rappelait que déjà, il y a quelques années, M. Auguste Nicaise, l'archéologue bien connu, avait signalé dans des Sépultures Gauloises, explorées par lui en Champagne, *des femmes portant au cou le Torque en bronze*. On n'y fit pas alors assez attention.

Aujourd'hui, le même fait vient d'être révélé, pièces en mains, d'une façon irréfutable par notre excellent Confrère M. Léon Morel dont les immenses travaux archéologiques, dans l'intérêt de la science, sont connus de tous.

Retiré à Reims, il vient de confier la description de sa riche collection à M. le baron Ch. Remy, membre distingué de l'Académie nationale de Reims.

Ce savant, dans une très intéressante introduction, aussi flatteuse pour le collectionneur que méritée par lui, fait faire un nouveau pas à la question controversée jusqu'alors du *port des Torques par des femmes*, à l'époque de la Gaule indépendante (1).

(1) Reims, imprimerie Matot-Braine, 6, rue du Cadran.

Mais laissons la parole au baron Ch. Remy.

« D'après l'histoire, le Torque était, dans le principe, le signe de l'autorité. Les chefs » de tribus, les chefs de familles, portaient le Torque. Dans la suite, le Torque était donné » par un prince à un particulier qu'il voulait élever en dignité. C'est ainsi que Pharaon » donna un Torque à Joseph, en l'établissant le second de son empire. Plus tard, il était » accordé comme une haute récompense, pour une action d'éclat, comme *Manlius Torquatus.* » En Champagne, les habitants de la Gaule Belgique étaient fiers de le porter et c'est ainsi » que M. Morel a pu en réunir 110, nombre considérable qu'aucun collectionneur n'a pu » atteindre jusqu'ici, à l'exception bien entendu du Musée de Saint-Germain. S'il a été à » peu près établi, ces derniers temps, qu'en Champagne, *les femmes Gauloises, comme* » *leurs époux, portaient le Torque,* M. Morel a pu constater, plusieurs fois que *les enfants* » *le portaient également,* ainsi que le prouvent *trois Torques d'enfants* de sa collection.

» Le baron Ch. Remy, ne néglige aucuns détails et appelle l'attention sur la Sépulture » d'enfant de Sommesous qui contenait avec les Crampons du petit cercueil et le petit » Couteau en fer, deux Fibules jumelles, un Bracelet rond, et un petit *Torque* ovale, forme » jusqu'ici inusitée, ces trois derniers objets en bronze.

» Il est à remarquer, surtout à Courtisols (Marne), ajoute M. le baron, que dans deux » *tombes féminines,* le grand cercle de bronze, que nous appelons Torque, n'était pas passé » dans le cou ; mais reposait au-dessus de la tête, à quelques centimètres au-dessus du » crâne, en forme de *couronne funéraire.*

» Selon M. le baron Ch. Remy, les Torques les plus remarquables dans la Collection » Morel, sont les deux qui sont ornés de têtes humaines. Indépendamment des *Torques* » *trouvés dans les Sépultures de Gauloises*, la coquetterie féminine s'affirme dans la » Collection de M. Morel, par plus de 250 Bracelets ou Anneaux de jambes en bronze, en » verre, en jayet ou bois fossile *(lignite)* et par plus de 80 Fibules en bronze richement » ornées et décorées de dessins, de coraux, d'ambre, etc. Plusieurs sont jumelles, c'est-à- » dire réunies par paire au moyen d'une chaînette de bronze. Les Fibules de fer sont » nombreuses, et on les trouve souvent plus détériorées dans les Sépultures des hommes » que dans celles des femmes. Les Perles de verre multicolore, les Grains de verre bleu, » d'ambre, de corail, au nombre de plus de trois cents, constituent les Bijoux ou Parures » des dames Gauloises. Ajoutons des Boucles d'oreilles en bronze, une jolie paire en or du » Cimetière de Marsan, deux Anneaux de doigts aussi en or, l'un de la *Sépulture de* » *femme* du Mesnil-les-Hurlus, et l'autre du chef Gaulois inhumé sur son char à Somme- » Bionne.

» Comme on le voit dans l'intéressant récit de M. le baron Ch. Remy, d'après les » constatations de M. Morel et les nombreuses preuves qu'il met à la disposition du public » dans son Musée, notre confrère établit positivement que dès l'époque de la Gaule

» indépendante, *les femmes Gauloises comme leurs époux et leurs enfants* portaient le » Torque dans le département de la Marne. »

En ce qui concerne les Sépultures Gauloises que personnellement, nous avons explorées, depuis vingt ans dans le département de l'Aisne et dont chaque année, nous avons rendu compte dans l'*Album Caranda*, aucune confusion, dans le sexe n'était possible, car nous avions pris le soin d'insérer dans nos Procès-Verbaux, les deux mentions significatives que voici, à l'égard de la plupart des Sépultures qu'on décrivait.

TORQUES SANS ARMES — ARMES SANS TORQUES

Mais c'est surtout aux Grévières de Ciry-Salsogne (arrondissement de Soissons), que toute erreur était impossible dans la classification des sujets visités, attendu que *les Sépultures de femmes, étaient séparées de celles des hommes.* Là, nous y avons recueilli successivement 40 Torques, sans armes, de différentes formes et dimensions, proportionnés sans doute à l'âge ou à la fortune de chaque défunte.

Dans l'arrondissement de Château-Thierry qui nous a fourni aussi de nombreuses Sépultures Gauloises, les mêmes soins ont été apportés pour constater exactement chaque rencontre de Torque quand elle avait lieu, dans des Sépultures de femmes.

A ce jour, le nombre des Torques en bronze recueillis par nous, dans les deux arrondissements de Soissons et de Château-Thierry, *s'élève à plus de cent* dont les Planches 154 et 155 incluses, reproduisent quelques spécimens.

Dans ce nombre on en remarque une trentaine, au moins, de faibles dimensions et sans aucuns ornements qui avaient été trouvés au cou de jeunes filles : Ces Pièces dont on comprend toute l'importance, malgré leur simplicité, sont précieusement conservées dans des vitrines spéciales avec les petits Bracelets qui entouraient les bras des fillettes.

Il suffit de jeter les yeux, sans parti pris, sur ce groupe de Torques, de Bracelets et de Fibules, pour reconnaître qu'ils n'ont jamais pu faire partie de l'équipement d'un Guerrier, même d'un chef. Ce ne sont évidemment que des objets de toilette ayant appartenu à d'élégantes Gauloises et à leurs fillettes.

En effet, soulevons un des coins de la charmante toile, dont nous donnons ici un gracieux aperçu. On voit que M. Albert Maignan y fait ressortir, de main de maître, la grâce avec laquelle une jeune Gauloise sait porter : Au cou le Torque légendaire, aux oreilles des Boucles d'oreilles en or, au petit doigt la Bague, aux deux bras des Bracelets de formes variées et sur la poitrine de jolies Fibules jumelles réunies par paire au moyen d'une Chaînette en bronze, tous Objets qui constituent la Parure d'une femme.

Nous ne pouvions vraiment pas espérer de rencontrer un auxiliaire plus autorisé,

plus charmant dans ses œuvres que M. Albert Maignan, l'un des lauréats de la grande Médaille à l'Exposition des Champs-Elysées.

Félicitons donc M. le baron Ch. Remy, de son excellent travail qui nous a entraîné à intervenir dans la question des Torques. Nous ne regrettons pas notre intervention puisqu'elle nous donne l'occasion d'entretenir nos confrères de nos travaux de l'année et d'appeler particulièrement leur attention sur le nombre de Sépultures féminines avec Torque, que nous venons de décrire, et qui, réunies à celles découvertes par M. Morel forment un ensemble considérable qu'il était bon de leur signaler dans l'intérêt de l'histoire.

Qu'on nous permette aussi une réflexion? Après les importants travaux si complets, si désintéressés qui, depuis trente ans, dans le département de la Marne, ont été accomplis avec tant de zèle, de méthode et de succès par MM. Léon Morel, Auguste Nicaise, baron de Baye et Fourdrignier, ainsi que dans le département de l'Aisne, par MM. J. Pilloy, Eck de Saint-Quentin, et par nous-même, ne doit-on pas maintenant s'incliner devant *le port des Torques par les Gauloises* dans les deux départements limitrophes l'Aisne et la Marne, et ne plus leur refuser le droit à un *usage*, dont à l'époque de la Gaule indépendante, elles paraissent avoir joui, sans trouble, dans les deux départements précités : *droits et usage*, qui reposent sur des nombreux faits incontestés et sur des preuves de toute authenticité, enfin, *sortes de privilèges*, dont nos aïeules faisaient une si charmante application en Parures du meilleur goût : ces Torques, au nombre de 110, recueillis intacts dans les Sépultures de la Marne, malgré un séjour en terre de plus de vingt siècles, sont encore aujourd'hui l'honneur de la collection Morel, si bien décrite par le baron Ch. Remy.

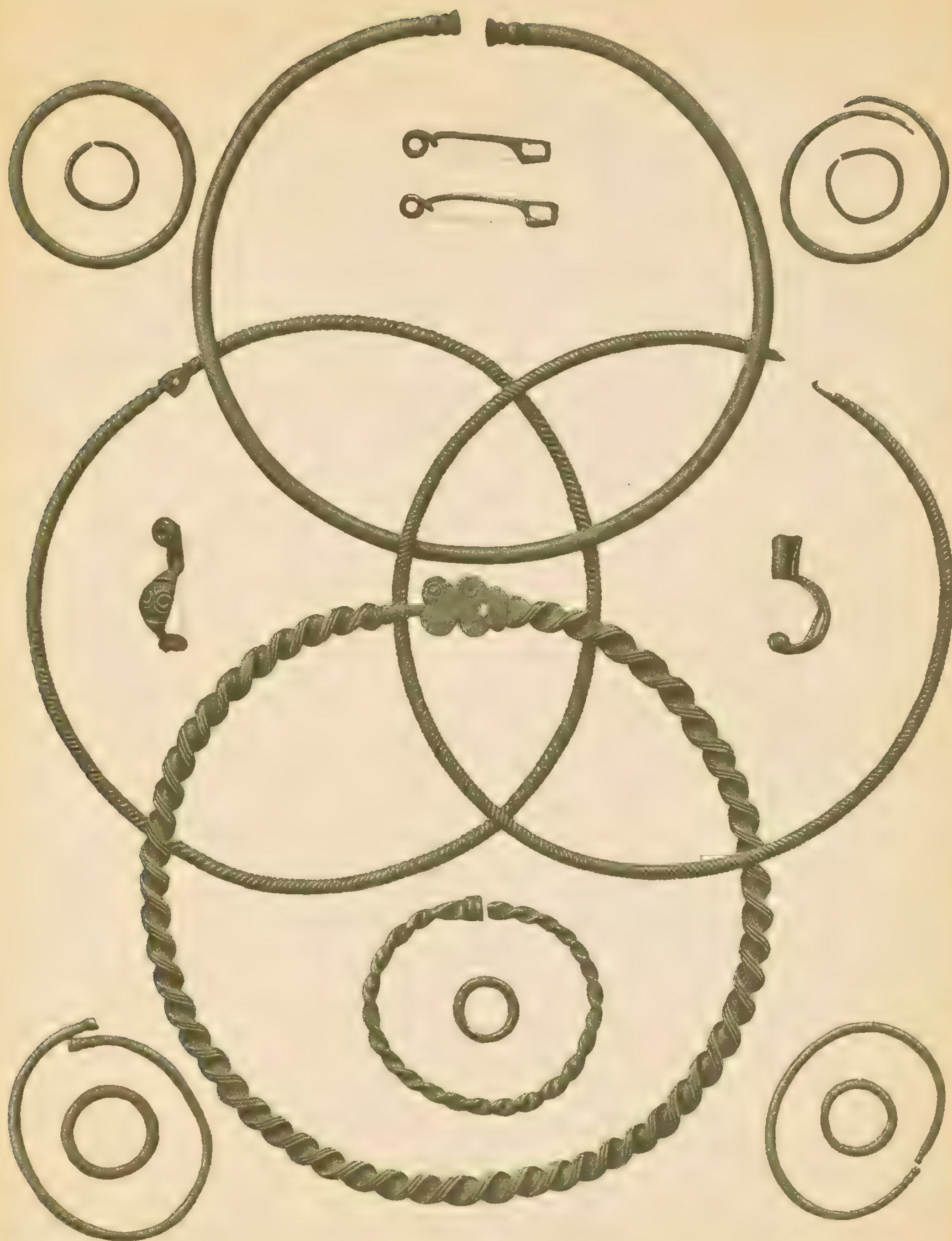
Enfin, on sait avec quels soins et quel empressement l'*Album Caranda* ne manque aucune occasion de rendre à César ce qui appartient à César : Eh bien, en voici une nouvelle preuve fournie par la Planche 156, que nous signalons à nos lecteurs, comme reproduisant avec exactitude l'intéressante toilette d'une jeune Gauloise parée du Torque, des Bracelets et des Fibules, d'après un tableau de M. Albert Maignan.

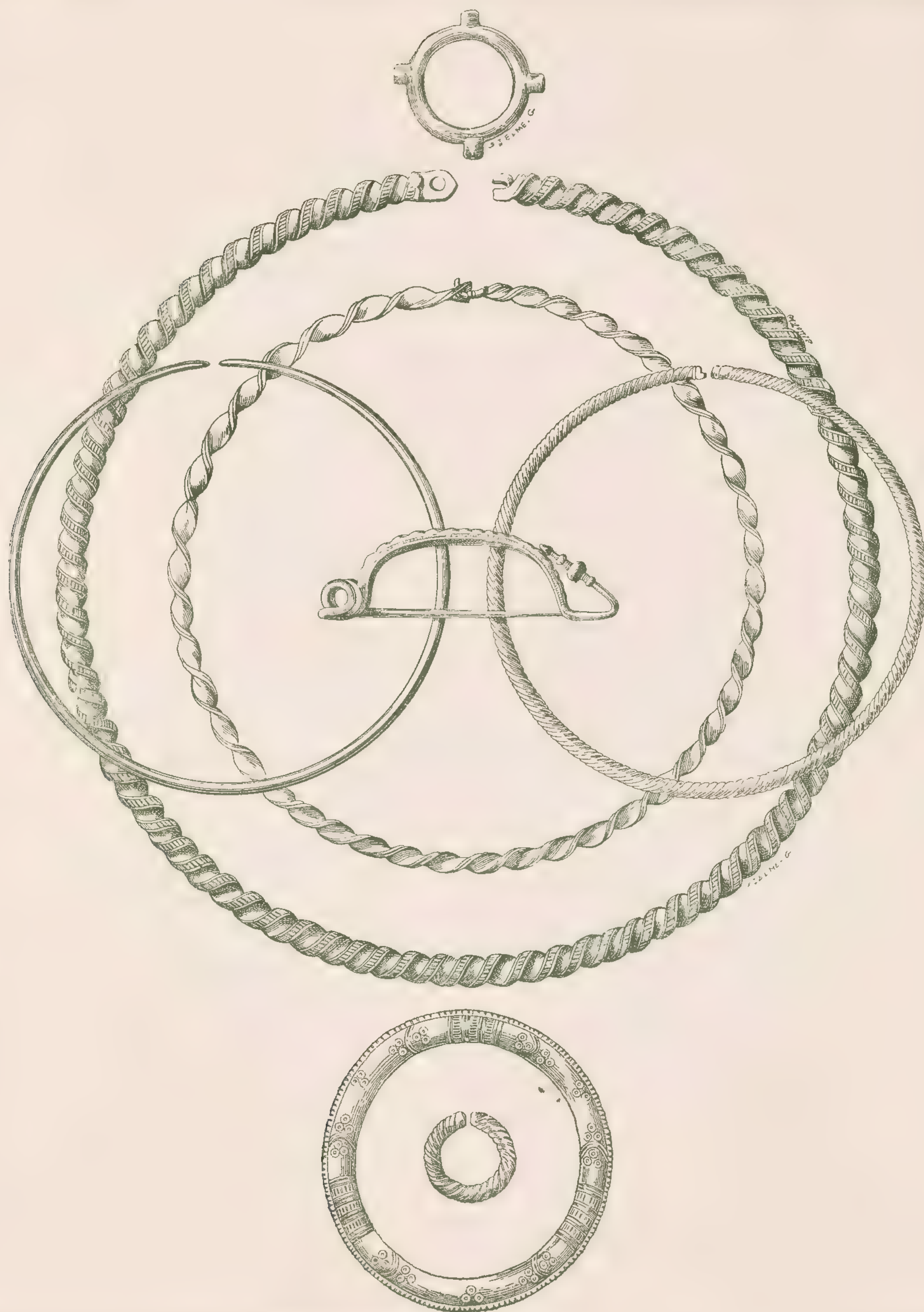
Vraiment notre élégante aïeule ne méritait pas d'être exclue plus longtemps de l'*Album Caranda !*

PARIS, Février 1894.

FRÉDÉRIC MOREAU.

Saint-Quentin. — Imprimerie Ch. POETTE, rue Croix-Belle-Porte, 21.






S. ELME G
d'après A. Magnan

[illegible]



